

SCHAFFHOUSE PRES SELTZ

Bulletin communal | Été 2019



SOMMAIRE

Page 2 : Budget communal

Page 3 : Travaux

Page 6 : Informations communales

Page 8 : La vie de l'école

Page 12 : Bibliothèque

Page 13 : Olympique Schaffhouse

Page 14 : Le SDIS

Page 16 : Informations diverses

Page 22 : Horaires et mémo

Page 23 : Anniversaires des aînés

Page 24 : Le mot de la fin

Budget communal | 2019



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	<u>Prévues</u>	<u>Réalisées</u>
Fonctionnement : Dépenses	446 143€	286 045,44€
Recettes	446 143€	462 608,50 €
<u>Excédent de fonctionnement :</u>		<u>176 563,06€</u>
Investissement : Dépenses	608 117€	523 290,93€
Recettes	608 117€	453 929,58 €
<u>Excédent d'investissement :</u>		<u>69 361,35€</u>



BUDGET PRIMITIF 2019

Fonctionnement : Dépenses	470 566 €
Recettes	470 566 €
Investissement : Dépenses	608 117 €
Recettes	608 117 €

LES 4 TAXES

Taxe d'habitation :	15,52 %
Taxe foncière S/prop. bâties :	11,04 %
Taxe foncière S/prop. non bâties :	55,86 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	15,61 %



Pour l'année 2019 les quatre taxes n'ont pas été augmentées.

Travaux | Décorations et fleurissement



De nouvelles plantations ont été acquises par la Commune pour un montant d'environ 1 000 €.

Celles-ci agrémentent gaiement les parterres et apportent une touche bucolique au village.

Au fil des saisons, l'ouvrier communal orne les différents espaces verts de décorations originales et faites maison. L'art de la récup' prend ici tout son sens, pour le plus grand plaisir des promeneurs.



Travaux | Bibliothèque



Une enseigne a été installée sur la façade de la bibliothèque afin de rendre cet espace plus visible.



Travaux | Espace technique et associatif

La construction de l'espace technique et associatif situé rue de l'Eglise est presque achevée. La mise en place d'un portail et d'une clôture finaliseront les travaux.

Ce nouvel édifice aura pour vocation d'accueillir les différentes associations de notre village et de permettre à l'ouvrier communal de disposer d'un espace de travail fonctionnel.

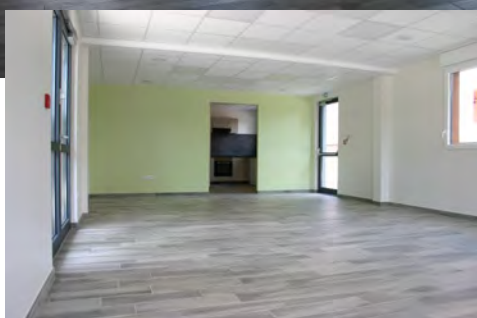
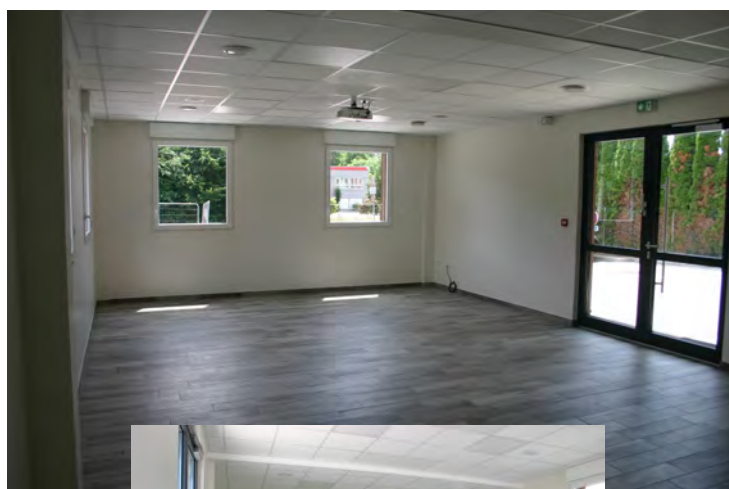
L'espace associatif a été présenté aux associations le 20 juin. Elles pourront commencer à l'utiliser à partir de septembre 2019.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 14 septembre à 10h. L'après-midi, les habitants du village pourront découvrir le bâtiment lors de portes ouvertes.

La commune est encore en attente des subventions du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Agence de l'eau ainsi que de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).



Salle multifonction avec kitchenette équipée et toilettes :



Espace technique : hall intérieur, atelier et vestiaire



Nettoyage de printemps | 2019

Le conseil municipal de Schaffhouse-près-Seltz a invité les habitants à démontrer leur engagement citoyen en participant samedi 23 mars au nettoyage de printemps.



Les citoyens nettoyeurs ont rempli des sacs-poubelles de déchets. Ramassage des sacs poubelles remplis par les citoyens « nettoyeurs »

Sous un soleil radieux, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à 9 h devant la salle des fêtes où chacune s'est équipée d'un gilet fluorescent pour être visible, de gants et de sacs-poubelles. Le maire Philippe Giraud a remercié les participants, a organisé les diverses équipes et a invité tout le monde à se retrouver vers 11 h pour une petite collation.

Les uns sont partis à pied en direction de Seltz pour nettoyer les abords de la route jusqu'au passage à niveau, d'autres ont été conduits jusqu'à mi-chemin vers Niederroedern, les derniers enfin se sont dirigés vers l'accès de l'autoroute et la route de Wintzenbach.

Les sacs-poubelles de tri remplis ont été chargés par l'ouvrier communal sur la camionnette municipale et seront ensuite livrés à la déchetterie.

Parmi les nombreux déchets collectés, les grands classiques restent les tessons et bouteilles, canettes d'aluminium, paquets de cigarettes et emballages divers de produits alimentaires.

D'après l'article des DNA d'Alain Weissenburger

Inauguration | Espaces sans tabac

En présence d'un groupe d'enfants munis d'un ballon blanc, du corps enseignant, de délégués de parents d'élèves, le maire a remercié Gilbert Schneider pour s'être ainsi déplacé à l'occasion de l'inauguration et de l'instauration des espaces « sans tabac ».

Ces espaces, devant la cour d'école et l'aire de jeux voisine, lieux privilégiés des enfants, sont censés sensibiliser la jeunesse, et à travers eux les adultes avec lesquels ils vivent, sur la nocivité du tabac. Action préventive, la mise en place de ces panneaux doit inviter le public à limiter sa consommation de cigarettes et épargner le plus longtemps possible la santé des petits.



Gilbert Schneider, président du comité bas-rhinois de la Ligue contre le cancer, aux côtés du maire Philippe Giraud, a expliqué avec conviction ses engagements.

D'après l'article des DNA d'Alain Weissenburger

Ecole | Bilan et prévisions



Alors que 7 élèves quittent l'école primaire, 7 nouveaux élèves seront accueillis à la rentrée scolaire de septembre. L'effectif de notre école sera de 54 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de:

Mme Marie BRUNNER, directrice d'école, enseignante de la classe de CE2-CM1-CM2

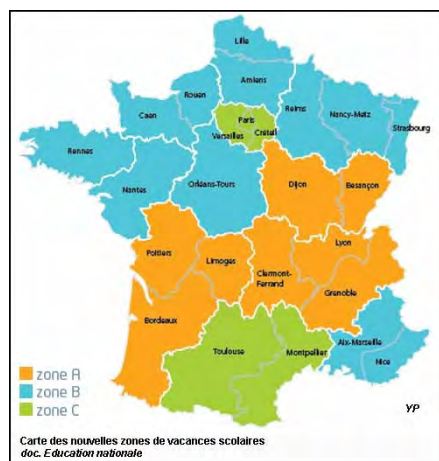
Mme Sandrine RIEGER, enseignante de la classe de CP-CE1

Mme Laurence CANITROT, enseignante de la classe de maternelle

Mme Jessica SCHAEFER, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

Horaires de l'école

	Matin		Après-midi	
Lundi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mardi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mercredi				
Jeudi	8h15	11h45	13h45	16h15
Vendredi	8h15	11h45	13h45	16h15



Périodes	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants	Vendredi 31 août 2019	Vendredi 31 août 2019	Vendredi 31 août 2019
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 02 septembre 2019	Lundi 02 septembre 2019	Lundi 02 septembre 2019
Toussaint	samedi 19 octobre 2019 Lundi 04 novembre 2019	Samedi 19 octobre 2019 Lundi 04 novembre 2019	Samedi 19 octobre 2019 Lundi 04 novembre 2019
Noël	Samedi 21 décembre 2019 Lundi 06 janvier 2020	Samedi 21 décembre 2019 Lundi 06 janvier 2020	Samedi 21 décembre 2019 Lundi 06 janvier 2020
Hiver	samedi 22 février 2020 lundi 9 mars 2020	samedi 15 février 2020 lundi 2 mars 2020	samedi 8 février 2020 lundi 24 février 2020
Printemps	samedi 18 avril 2020 lundi 4 mai 2020	samedi 11 avril 2020 lundi 27 avril 2020	Samedi 04 avril 2020 Lundi 20 avril 2020
Début des vacances d'été	Samedi 04 juillet 2020	Samedi 04 juillet 2020	Samedi 04 juillet 2020

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, **Strasbourg**.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Ecole | Fête scolaire



La traditionnelle fête de l'école a eu lieu le samedi 29 juin sous un soleil radieux. Après chants et danses, Astrid Joerger, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et Philippe Giraud ont été mis à l'honneur. En effet, ayant décidé de prendre leur retraite il s'agissait pour eux de leur dernière fête scolaire.

Tour à tour, les enfants, leurs collègues et les parents d'élèves leur ont réservé des surprises ponctuées de nombreux souvenirs!

La délicieuse tarte flambée des pompiers et les nombreux gâteaux confectionnés par les parents d'élèves ont eu beaucoup de succès !



Ecole | Sortie de fin d'année

Notre sortie de fin d'année a eu pour décor le château du Fleckenstein qui se dresse au-dessus des forêts vosgiennes et palatines.

Les plus grands ont été plongés dans une aventure d'un autre temps : ils ont dû faire preuve de logique, d'adresse et d'observation pour relever les différents défis qui se présentaient à eux et qui les attendaient aussi bien en forêt que dans l'impressionnant château.

Les élèves de maternelle ont aussi dans un premier temps visité le château.

Puis, dans l'ancien corps de ferme, le P'tit Fleck les a familiarisés avec le grès et la forêt : ils ont été sensibilisés à la nature par le jeu à travers différents ateliers dont l'objectif majeur était de « Toucher » pour mieux comprendre.

Cette belle journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



Ecole | Départ à la retraite



Vendredi 5 juillet fut le dernier jour de classe d'Astrid Joerger, l'ATSEM de la classe maternelle, et de Philippe Giraud, directeur d'école.

A la sortie de la classe, une haie d'honneur composée d'enfants et de parents d'élèves les attendait dans la cour de l'école.



Un peu plus tard dans la soirée, le pot de départ organisé par la municipalité a permis de remercier Astrid et Philippe pour leur engagement au sein de l'école de Schaffhouse pendant respectivement 30 et 31 années.

Que d'émotions pour les jeunes retraités!

Associations | Bibliothèque



Début juin trois bénévoles se sont rendues à Betschdorf pour choisir de nouveaux livres. Les baies vitrées du bâtiment du Conseil Général étaient inondées de soleil, ce qui a produit un effet de serre rendant le travail de choix très pénible !

Les bénévoles avaient suggéré à la mairie, par courrier écrit, d'apposer une enseigne Bibliothèque au-dessus de la porte d'entrée du Point Lecture.

Quelle surprise de découvrir ce printemps une belle enseigne s'intégrant bien au cadre ! Nul doute que c'est grâce à ce panneau que nous accueillons régulièrement de nouveaux lecteurs !

Le printemps est propice à la lecture, lors de longues soirées en plein air, quelque peu gâchées par les moustiques ! Nous vous invitons à venir parcourir les rayons des ouvrages de Betschdorf , mais aussi les étagères remplies de livres offerts par des lecteurs. Vous trouverez sans doute une lecture à votre goût !

Heures d'ouverture :

Durant l'année scolaire :

Le lundi de 15h45 à 16h45

Le vendredi de 19h à 20h

*Durant les mois de Juillet et Août : **uniquement le vendredi de 19h à 20h***



Associations | Olympique Schaffhouse

Les saisons se suivent et se ressemblent pour nos deux équipes:

- l'équipe 1 n'arrive jamais à décoller (9ème sur 12)
- l'équipe 2 joue toujours dans le haut du classement (4ème sur 12)

Félicitations aux joueurs de cette dernière qui échoue à 1 point de la 3ème place, synonyme de montée !

Pour la nouvelle saison, l' Entente Niederroedern / Schaffhouse, reconduite pour la 4ème fois, engage à nouveau deux équipes:

- l'équipe fanion en district 5 (matches le dimanche après midi)
- l'équipe réserve en district 9 (matches le dimanche matin)

L'entraînement est toujours assuré par Donald FELICITE.



Le calendrier des matches aller pourra, comme d'habitude, être consulté sur le panneau d'affichage de la commune de Schaffhouse.

Le club renouvelle ses remerciements à la commune de Schaffhouse et aux autres donateurs pour leur soutien financier.

Date à retenir : DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019 (jour de la keawe)
6ème Fête de la Choucroute, à partir de midi

Classement de l'équipe I

RÉSULTATS	AGENDA	CLASSEMENT	CALENDRIER
PI	Equipe	Pts Jo G N P F BP BC Pé Dif	
1	SOULTZ/S/F/KUTZENH 2	58	22 19 1 2 0 100 20 0 80
2	HUNSPACH A.S. 2	57	22 19 0 3 0 86 16 0 70
3	LAMPERTS-MERKWILLER	51	22 17 0 5 0 57 26 0 31
4	SURBOURG U.S.	47	22 15 2 5 0 58 21 0 37
5	REICHSHOFFEN F.C.E.	42	22 13 3 6 0 41 27 0 14
6	DRACHENBRONN BIRLEN	34	22 11 1 10 0 50 64 0 -14
7	HOFFEN F.C.	27	22 8 3 11 0 45 64 0 -19
8	PREUSCHDORF/LANGENSO 2	20	22 5 5 12 0 35 51 0 -16
9	NIEDERROEDERN/O.SCHA	15	22 4 3 15 0 43 63 0 -20
10	MIETESHEIM U.S	15	22 4 3 15 0 27 76 0 -49
11	ZINSWILLER O.	13	22 4 2 15 1 26 68 0 -42
12	MORSBRONN E.S.	0	22 1 1 20 0 13 85 4 -72

Classement de l'équipe II

RÉSULTATS	AGENDA	CLASSEMENT	CALENDRIER
PI	Equipe	Pts Jo G N P F BP BC Pé Dif	
1	SELTZ F.C 3	66	22 22 0 0 0 125 20 0 105
2	KURTZENHOUSE A.S. 2	43	22 13 4 5 0 68 29 0 39
3	SCHEIBENHARD F.C. 3	41	22 12 5 5 0 70 39 0 31
4	NIEDERROEDERN/O.SCHA 2	40	22 12 4 6 0 71 53 0 18
5	GRIES F.C. 2	38	22 12 2 8 0 68 48 0 20
6	ROUNTZENHEIM S.R. 3	38	22 12 3 6 1 58 48 0 10
7	DALHUNDEN U.S 2	34	22 10 5 6 1 60 47 0 13
8	MOTHERN/MUNCHHAUS 3	20	22 6 3 12 1 37 66 0 -29
9	LA WANTZENAU F.C. 4	14	22 5 1 14 2 40 94 0 -54
10	ROESCHWOOG S.C 3	11	22 3 3 15 1 24 69 0 -45
11	NEUHAUSEL F.C. 2	10	22 3 3 15 1 27 76 1 -49
12	NEEWILLER F.C.	12	22 4 3 12 3 25 84 0 -59

SDIS | Service Départemental d'Incendie et de Secours

Habitants de Schaffhouse,

L'année 2018 en terme d'activité opérationnelle aura été très intense pour le SDIS du Bas-Rhin avec près de 88 000 interventions comptabilisées, ce qui représente progressivement plus de 25%, par rapport à l'année 2017.



Dans ce contexte de sollicitation croissante pour destruction de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons ...), avec près de 15 000 interventions, en augmentation de 60% par rapport à 2017, notre Etablissement rencontre de réelles et sérieuses difficultés.

De ce fait, il a été pris la décision que depuis le 1er Mai 2019, toute intervention pour destruction de nids d'hyménoptères etc... a pour objet une demande de participation financière auprès du redevable (qu'il s'agisse de particuliers, de structure privée ou publique). Cette participation, qui ne couvre de loin pas l'intégralité des frais engagés par le service a été fixée à 50€ (80€ en cas d'envoi de moyens spécialisés comme l'échelle aérienne par exemple)



SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

DES GENS ORDINAIRES QUI ENSEMBLE
RÉALISENT DES CHOSES EXTRAORDINAIRES



Christophe
Conseiller en
matériaux

Geoffrey
Technicien

Mélanie
Assistante
commerciale

Mathieu
Étudiant

Julien
Employé
communal

Olivier
Commercial

Venez rejoindre l'équipe des Sapeurs-Pompiers de
Schaffhouse près Seltz
au sein de l'unité territoriale de Seltz.

L'unité territoriale comprend les communes de Beinheim, Buhl,
Croetwiller, Eberbach-Seltz, Kesseldorf, Munchhausen, Niederroedern,
Schaffhouse-près-Seltz, Seltz, Siegen, Trimbach et Wintzenbach.

L'activité de Sapeurs-Pompiers Volontaires est un engagement citoyen,
compatible avec une vie de famille, professionnelle et scolaire.

**VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 55 ANS ?
ALORS POURQUOI ATTENDRE ?**



Contact: Adjudant/Chef laurent.albenesius@orange.fr 03 88 86 85 37

Infos | Quelques règles de bon voisinage

Nos amis les bêtes

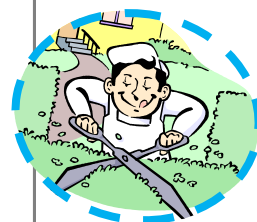
Merci de surveiller vos animaux domestiques (chiens, chevaux...) afin de laisser les trottoirs ainsi que les espaces publics propres après leur passage. Nous vous rappelons que le maître est dans l'obligation de ramasser les déjections de son animal et de tenir son chien en laisse.

Nettoyage des trottoirs et des abords de voie publique

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de la propreté des trottoirs longeant votre propriété.

Pensez aussi à élaguer vos arbres et à tailler vos haies, surtout ceux qui se trouvent à proximité de la voie publique.

Les piétons doivent pouvoir circuler normalement sur les trottoirs.



Nuisances sonores

Petit rappel synthétique de **l'arrêté municipal** relatif à la **lutte contre les bruits de voisinage**.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres, ne peuvent être effectués que de **7h à 12h et de 14h à 20h et uniquement les jours ouvrables** (sont donc exclus les dimanches et jours fériés) ».

De 12h à 14h et de 20h à 7h
Merci de respecter la pause !

Utilisation des toilettes du terrain de jeux

Les toilettes du terrain de jeux pourront être utilisés durant les vacances d'été (la clé est à récupérer à la mairie)

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 17 heures,

à l'exception des jours fériés et des congés annuels du secrétariat de mairie.





La réduction des déchets, une priorité !

Des résultats en demi-teinte pour la Communauté de communes de la Plaine du Rhin....

Depuis 2015, dans le cadre de la redevance incitative, vous disposez pour vos ordures ménagères résiduelles (OMR) d'un bac de 240 l que vous êtes invités à présenter à la collecte au minimum tous les 15 jours. Cette mesure n'est pas suffisante : **nos poubelles sont encore trop pleines !!**

Priorité nationale, la **réduction des déchets** se décline au niveau du SMICTOM à travers l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets et un mode de répartition de la redevance qui tient compte des efforts de réduction OMR de chaque collectivité membre.

Notre bac OMR est **trop lourd** par rapport à la moyenne du territoire du SMICTOM. A titre d'exemple un habitant de la CC Pays de Niederbronn-Les-Bains produit en moyenne 120 kg d'OMR par an soit **60 kg de moins** qu'un habitant de la Plaine du Rhin.

Cela se traduit pour notre Communauté de Communes par une augmentation de notre contribution au SMICTOM (+18 500 € en 2018 que nous n'avons pas répercutée sur la facture des usagers).

Il est impératif de mettre nos poubelles au régime, des alternatives existent. Utilisez les outils et conseils à votre disposition :

Le **site internet** du SMICTOM : www.smictom-nord67.com

Les **composteurs** sont en vente à la ComCom pour 25 €

Le **bac de tri** permet de valoriser briques alimentaires, emballages, acier, papier/carton, bouteilles et flacons plastique (poubelle bleue / jaune)

Les **déchèteries** : le SMICTOM a développé de nouvelles filières pour vous accompagner dans cette démarche de réduction (plastiques souples, extension de la filière plâtre, éco-mobilier...).

Les **conteneurs à verre** : le verre est indéfiniment recyclable : pensez-y...

Les conteneurs à vêtements

L'autocollant **Stop-Pub** : il est disponible au SMICTOM



Donner une 2ème vie aux déchets est un acte éco-responsable !

Le Président, Bernard HENTSCH

Infos | Envie de vert



Le secret d'une belle pelouse!

C'est le printemps !

La saison où le gazon commence à encombrer les déchèteries ou se retrouve entassé malheureusement sur de grands tas malodorants... pendant ce temps le sol s'affame : mousse et trèfle font leur apparition dans les pelouses.

Comment gérer son gazon pour avoir une belle pelouse et limiter le volume des déchets ?

Bien connaître son gazon

Pour bien gérer son gazon il faut le connaître et le comprendre : l'herbe à l'état naturel, est une plante de 40 à 60 cm de hauteur qui aime l'humidité.

Le soleil assèchera facilement un gazon tondue trop court (moins de 6 cm) et donc le sol.

Tondre, toujours et encore en ramassant l'herbe épuise le sol et produit de l'acidification.

Et mousse et trèfle apparaissent alors pour « guérir » les sols affamés et acidifiés.



Tondre toujours au dessus de 7 cm : Même jusqu'à 9 cm si il fait très chaud et si votre tondeuse le permet, et **ne plus ramasser l'herbe**.

- ✓ Préférez tondre l'après-midi, après 16 heures
- ✓ Si vous avez déjà beaucoup de trèfle et de mousse : scarifiez légèrement et compostez ces matières vertes.
- ✓ Amendez un peu le sol avec du compost et de la chaux agricole douce (ou des cendres qui contiennent minéraux et chaux).



Qui a besoin d'herbe dans mon jardin aujourd'hui ?

Vous pouvez utiliser le gazon en **paillage** (ou « mulch ») dans le potager, au jardin d'agrément ou sous la haie fleurie :

- ✓ **frais** : en couche mince (5 à 7 cm : l'herbe ne doit pas « chauffer »)
- ✓ **fané** (pendant 2 à 3 heures au soleil, sur un coin de pelouse, en l'aérant deux fois) : en couche de 10 cm

Et pourquoi ne pas laisser un carré d'herbe non tondue dans votre jardin ? **Les abeilles et autres insectes vous en remercieront !**

On s'active sur le territoire du SMICTOM

Des fauches tardives réalisées dans les communes

En dehors des zones dites de « prestige », les espaces verts gérés par les communes n'ont pas besoin d'être tous tondus régulièrement.

Aussi, pour limiter les déchets de tonte, certaines communes ont choisi volontairement de laisser l'herbe pousser, créant ainsi des zones refuges pour la faune et la flore.

Pour permettre aux plantes et insectes de compléter leur cycle de développement, les fauches se font tardivement, à la fin de la période de floraison, en juillet.



Les journées "broyage citoyens" organisées par les communes pilotes



Les 5 communes pilotes du défi "zéro-déchet" ont chacune organisé ou deux journées de broyage destinées à leurs habitants.

Une bonne occasion de valoriser ses déchets de taille accumulés tout l'hiver en récupérant un broyat qui pourra être utilisé comme paillage dans son jardin !



Infos | Ouverture des déchèteries

Horaires d'été
du 1er avril au 30 septembre
9 h – 11 h 45
14 h - 17 h 15

Horaires d'hiver
du 1er octobre au 31 mars
9 h - 11 h 45
13 h 30 - 16 h 45

Jours d'ouverture :

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

Achat | Arbres fruitiers



La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin subventionne la plantation d'arbres fruitiers dans le but de préserver notre espace naturel et en particulier les vergers.

Cette aide permettra aux particuliers de bénéficier d'une subvention représentant les 2/3 du prix d'achat pour les arbres « haute tige », « tige » et les tuteurs.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le délégué communal, M. ALBENESIUS Laurent au 03 88 86 85 37.

Prêt | Banque de matériel



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

3 rue Principale - BP 10003 - 67930 BEINHEIM

Tél. 03.88.53.08.28. - Fax. 03.88.53.08.29.

site : www.cc-plaine-rhin.fr

BANQUE DE MATERIEL

BANQUE DE MATERIEL											
	PODIUM ROULANT	1 CHAPITEAU	2 CHAPITEAUX	1 CHAPITEAU + PODIUM	2 CHAPITEAUX + PODIUM	TONNELLE 5x5	TONNELLE 6x6	REMORQUE FRIGORIFIQUE	ESTRADE AMOVIBLE	GARNITURE 1 table + 2 bancs	GRILLE EXPO
Associations	134 €	154 €	286 €	264 €	380 €	40 €	60 €	135 €	135 €	2,50 €	1,00 €
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Privés	231 €	209 €	380 €	418 €	572 €	60 €	80 €	Non louée	Non louée	4,00 €	1,00 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	400 €	400 €	800 €	800 €	1 200 €	100 €	100 €	400 €	400 €	10 € par garniture	0,00 €
Les communes sont dispensées de cautionnement - Toute annulation donnera lieu à une facturation d'un montant de 100 €											
Particularité des locations	longueur 8,21m poids 2500 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 5m	- nombre de tonnelles : 2 - sur rack poteaux mesurant 6m	Longueur : 4m Branchement sur courant 220 V	Deux possibilités de location : 50 ou 100 m² Longueur : 4,50m sur remorque	- 50 garnitures (min. par location : 25) - Pour les privés : uniquement avec location d'une tonnelle ou chapiteau	Nombre de grilles : 20 (2x1,25m l'unité)
Moyen de transport	Tracteur ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Camionnette ou Fourgonnette
Déroulement de la réservation	1. Faire une demande de réservation écrite à l'aide du formulaire disponible à la Communauté de Communes ☎ 03.88.53.08.28 ou par courriel à rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr 2. Remettre à la Communauté de Communes un chèque de caution libellé à M. le Trésorier de Seltz 3. Pour les associations : remettre l'attestation d'assurance à la CCPR 4. Prendre rendez-vous auprès des personnes suivantes : - M. Francis RAPP ☎ 06.81.86.69.48 courriel : rappf@wanadoo.fr OU - Mme Marie WIEDENBERG ☎ 03.88.53.04.72 courriel : marie.wiedenberg@wanadoo.fr										
Gérance du matériel	Association "Action Kutu"										CCPR
Responsable	M. Francis RAPP, Président de l'association "Action Kutu", 06.81.86.69.48										CCPR
Lieu de prise en charge	Zone d'activités - 4 rue du Buisson à BEINHEIM										CCPR
Date de prise en charge	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
Date de retour	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
Nous mettons également à la disposition des communes : un pupitre de conférence - une sonorisation - un vidéoprojecteur - un écran - des barrières de chantier											
La CCPR met à la disposition des communes (ou syndicats) une machine de pliage et mise sous enveloppes au tarif de 50 € la journée (ne pouvant être utilisée qu'au siège)											

Démarches | Carte d'identité et passeport

De manière à ne pas être désagréablement surpris au départ de vos vacances, pensez à vérifier la date de validité de vos pièces d'identités (carte d'identité / passeport).

Par ailleurs, lors de l'organisation de vos voyages pensez à demander quels sont les documents dont vous aurez besoin lors de votre séjour.



Les demandes de CNI et passeports sont à déposer dans une des 31 mairies suivantes:

Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, **Haguenau**, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, **Lauterbourg**, La Wantzenau, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, **Seltz**, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Val de Moder, Villé, Wasselonne et **Wissembourg**.

Pour vos démarches, **privilégiez la prise de rendez-vous** auprès du service concerné de la mairie dans laquelle vous souhaitez faire la demande.

Pièces à fournir pour les demandes de CNI et Passeport:

CNI:

- La CNI reste gratuite lors d'une première demande et de son renouvellement et sur présentation de l'ancienne, sinon un tarif de 25€ sera appliqué pour tout remplacement d'une CNI perdue ou pour non présentation de l'ancienne,
- 2 photos d'identité,

Passeport:

- 86 € Timbres Fiscaux pour la demande d'un passeport d'un majeur, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),

Voyages à l'étranger

Attention, tous les pays n'acceptent pas la Carte Nationale d'Identité de plus de 10 ans !

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre janvier 2004 et décembre 2013, la date d'expiration ne correspond pas à la date qui est inscrite sur la carte. Pour chaque pays acceptant la carte la carte nationale comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche d'information traduite qui peut être présentée aux autorités étrangères. Vous la trouverez en indiquant ce lien :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Ou en allant sur le site **interieur.gouv.fr** dans « recherche » inscrire « validité CNI » puis cliquer sur rechercher.

Afin d'éviter tout problème au cours d'un voyage, le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide plutôt qu'une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

Horaires | Mairie de Schaffhouse

Adresse: 6, rue Principale—67470 SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ

Tél / Fax: 03 88 86 50 23

E-mail: mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net

Permanences: Mardi de 10h à 11h et de 17h à 18h,

Vendredi de 16h à 18h,

En dehors de ces horaires nous vous remercions de prendre rendez-vous.



Horaires | Trésorerie de Seltz-Lauterbourg



Lundi, mercredi, et vendredi de 8h30 à 12h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,

Fermeture les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Mercredi de 8h30 à 12h.

Horaires | Permanences médicales

De **20h à minuit** vous pourrez joindre le **médecin de garde** au **03 69 55 33 33**

De **minuit à 8 h** les appelants seront pris en charge par le **SAMU-Centre 15**.

Cette procédure sera valable pour toutes les nuits,

samedis, dimanches et jours fériés compris.

Mémo | Numéros d'urgence

SAMU: 15

POMPIERS: 18

POLICE SECOURS: 17

MEDECIN DE GARDE : 03 88 11 69 00

GENDARMERIE: 03 88 86 50 12

GAZ - EDF : 0810 433 068

EAU USEE: 03 88 19 97 09

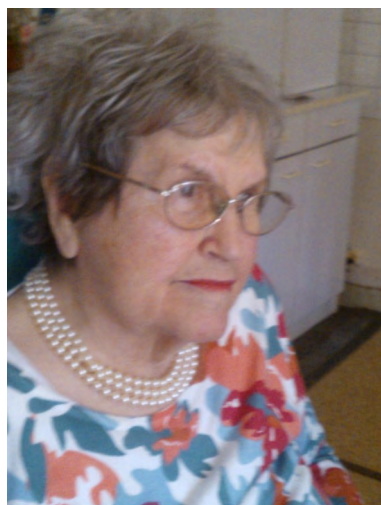
EAU POTABLE: 03 88 86 51 74

CENTRE ANTI-POISON : 03 88 37 37 37





Anniversaires des aînés



HOFFMANN Joséphine
92 ans



HEYD Joséphine
92 ans



JOOS Aloyse
92 ans



WALTER Joséphine
98 ans



ALBENESIUS Cécile
94 ans



Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé pour les congés d'été

Du lundi 12 au vendredi 30 août 2019 inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjointes

03.88.86.12.27 – 03.88.86.80.46 – 03.88.86.80.46 - 03.88.63.98.09

Philippe GIRAUD

André MARMILLOD

Laurent ALBENESIUS

Muriel BAUER



Le Maire, les Adjointes, les Conseillers
Municipaux et le Personnel Communal
vous souhaitent de passer un agréable été !

Prenez note!

La fête de Noël des aînés aura lieu
le dimanche 08 décembre 2019
à la salle des fêtes de Schaffhouse

